

La biodiversité s'installe dans les vergers

Saint-Hilaire-de-Voust — Depuis 2012, Delphine et Manu Teixeira, gérants des entreprises Aubineau de Foussais-Payré, exploitent dans la commune 12 hectares de pommes et 1,5 ha de poires.

Trois questions à...

Nicolas Maupetit, chef de cultures pour les entreprises Aubineau.

Où en sont les vergers aujourd'hui ?

Les efforts fournis pour améliorer les pratiques de traitement et les rendre plus vertueuses, ont permis aux vergers d'être labellisés, en 2016, Vergers écoresponsables. Les engagements du cahier des charges sont des exigences sur la traçabilité, l'environnement et la biodiversité. Les vergers sont soumis à contrôle tous les ans et peuvent rassurer le consommateur.

En 2016, les pomiculteurs ont adhéré au groupe Dephy, composé de treize arboriculteurs, qui ont pour objectif le respect de l'homme et de l'environnement. Au sein de ce groupe, on peut partager ses expériences pour l'amélioration et la pertinence des traitements, participer à des journées de formation sur la fertilisation ou l'éclaircissement par exemple, échanger sur les problématiques rencontrées et rechercher des solutions...

En 2018, nous avons fait le choix de reconvertis 6 ha en bio en choisissant des variétés plus résistantes, la première récolte est prévue cette année.

Quels traitements sont utilisés désormais ?

La tavelure, le puceron cendré, le chancre, le carpocapse sont des maladies du pommier que nous combattions. Aussi souvent que cela est possible, nous sommes dans une gestion raisonnée des traitements, avec une diminution constante des produits phytosanitaires, jusqu'à moins 18 % en cinq ans, mais ces



Nicolas Maupetit, chef de cultures, a installé dans les vergers des nichoirs en béton cellulaire que les mésanges charbonnières, dévoreuses de larves de carpocapse, utilisent à 95 %.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

produits étant moins agressifs sont aussi moins efficaces et nous amènent à cibler.

Dans le courant du mois d'avril, un nouvel atomiseur, homologué antidiérite et beaucoup plus silencieux, sera mis en service dans les vergers.

Quand le terrain s'y prête, nous utilisons une machine à désherber mécanique et pour compléter nos traitements, nous faisons appel à tout un écosystème utile de la fleur au fruit avec l'installation de cabanes à insectes, de gîtes à chauve-souris qui dévorent les papillons de nuit, de ruches, de nichoirs à mésanges char-

bonnières qui mangent notre ennemi numéro 1 : les larves du carpocapse.

Parlez-nous de ce ravageur...

Le carpocapse est un papillon de nuit communément appelé le ver de la pomme. La larve creuse des galeries dans le fruit jusqu'aux pépins et rend la pomme impropre à la consommation et à la vente.

Pour lutter contre ce parasite, nous installons dans les vergers des banderoles appelées « confusions sexuelles » qui diffusent dans l'atmosphère des phéromones sexuelles femelles qui brouillent la trajectoire

des mâles qui ne retrouvent pas leurs dulcinées. Il n'y a donc pas accouplement. Cette méthode a permis de diminuer significativement les traitements et donne de bons résultats.

Les conséquences du changement climatique et l'interdiction des néonicotinoïdes en 2020 nous ont obligés à nous remettre à nouveau en question. Il a fallu trouver en urgence, et parfois à l'aveugle, des solutions à nos problématiques car rien n'est proposé en remplacement. C'est une vigilance et une adaptabilité constantes avec des prises de risques importants tout en gardant le même cap.

Antigny

Le conseil municipal a approuvé ses comptes

Le résultat de fonctionnement de 2020 est de 253 476 €. Il est affecté en totalité à la section d'investissement pour le budget 2021. Le budget primitif pour la commune est de : 811 200 € pour le fonctionnement, 818 000 € pour les investissements. Le budget total est donc de 1 629 200 €. Les recettes et dépenses étant équilibrées.

Fonds de relance : demande de subvention voire

Dans le contexte de crise sanitaire et économique actuel, le conseil dépar-

timental souhaite renforcer et simplifier le dispositif Contrat Vendée territoires, aide de transition 2021, renommé Fonds de relance 2021.

Chaque commune a reçu un courrier indiquant le montant de subvention dont elle bénéficie, soit 25 240 €. Un dossier de demande de subvention pour la voirie 2021 sera donc déposé. Une délibération est nécessaire pour composer le dossier. Le vote a été unanime. Il a également été voté à l'unanimité la remise gracieuse des loyers commerciaux du bar Miton pour janvier, février et mars.

Saint-Cyr-des-Gâts

Le nouveau petit marché continue de grandir



Le boucher-charcutier-traiteur Au Bout de l'art propose ses produits tous les mercredis matin.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

Un, puis, deux, puis trois et bientôt quatre commerçants ambulants vont désormais faire partie du paysage du centre-bourg, tous les mercredis matin.

A la demande de la municipalité, Victor, qui tient un camion de boucherie-charcuterie traiteur, a été le premier à s'installer, en février dernier. Il travaille pour l'entreprise de Chantonnay Au Bout de l'art et se réjouit de ces premières semaines : « J'ai entre 30 et 40 clients chaque mercredi ». L'a suivi Marie-Océane, qui vient de L'Aiguillon-sur-Mer et qui propose, elle, une semaine sur deux, poissons et crustacés pêchés localement.

Gisèle Limousin, maraîchère à Mouilleron-Saint-Germain, présente légumes et fruits bio. La semaine prochaine, un fromager, qui tient une chèvrerie à Thouarsais, viendra compléter cette offre alimentaire déjà bien diversifiée. Du côté des clients, beaucoup de satisfaction aussi : « On est contents d'avoir ce nouveau service à côté de chez nous bien sûr, mais aussi et surtout, on apprécie la qualité des produits proposés. »

Certains font même plusieurs kilomètres pour venir acheter ici.

Marché tous les mercredis, de 9 h à 12 h 30, rue de la Huguenoterie.

Vouvant

101 personnes vaccinées lors d'une opération spéciale



Ce sont 101 vaccinations qui ont été réalisées dans l'après-midi de mercredi, pour les 55-70 ans.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

cours et la municipalité, représentée par Jean-Pierre Goin et Didier Belaud, adjoints, a apporté le soutien logistique pour cette opération.

« C'est un bel exemple de solidarité pour les Vouvantais et la patientèle du cabinet médical, se réjouissent les deux élus. La seconde injection est prévue le 16 juin, dans les mêmes conditions. Selon l'attribution d'une dotation de vaccins, complémentaire, une nouvelle campagne pourra être réalisée. L'information sera diffusée en temps voulu. »

Cent une doses de vaccin ont été administrées par l'ensemble des infirmières de la commune sous la responsabilité du Dr Grillo avec l'aide de Marie Maufrey, pharmacienne. Des bénévoles ont prêté leur con-

Sérigné

Le conseil vote le maintien des taux d'imposition

Cette année, les parts communale et départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties sont fusionnées et affectées aux communes, en compensation de la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Le taux départemental est de 16,52 %. En 2020, les taux d'imposition de la commune étaient : taxe foncière sur les propriétés bâties, 18,20 % ; taxe foncière sur les propriétés non bâties, 45 %.

À l'unanimité, les élus, lors de la réunion de conseil de ce mercredi, ont décidé de maintenir ces taux, soit pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties : 34,72 %, dont les

Subventions

Yves Baudry, maire, propose de reconduire les subventions de 2020. APE : 190 € ; Amicale laïque, 190 € ; Avant-Garde, 400 € ; FCPB, 260 € ; cyclo-club, 180 € ; Rebond sud Vendée, 100 € ; Astro club, 150 € ; Société de chasse, 150 € ; UNC Sérigné, 120 € ; Palet fonte, 120 € ; Retraités sportifs, 130 € ; Petites bielles, 70 € ; Outil en mains, 70 € ; Fondation du Patrimoine, 100 € ; Quartier Sérigné-Pissotte, 150 € ; Association des bénévoles, 200 € ; ADMR, 1 300 € ; ADMR service de soins, 310 €. Adopté à l'unanimité.

Pissotte

Budget : 1,2 million d'euros d'investissements inscrits

Les comptes administratifs et les comptes de gestion 2020 ont été approuvés, jeudi dernier, à l'unanimité du conseil municipal.

Le maire, Michel Savineau, a annoncé un autofinancement de 159 894 €. Il en est agréablement surpris car avec la pandémie, moins de recettes ont été enregistrées, notamment avec la salle des fêtes qui n'a pas été louée. Des travaux ont tout de même été réalisés (la salle située 65, rue de Saumur, le cimetière, notamment).

Avant d'annoncer les chiffres du budget, le maire a indiqué « qu'il s'agit d'un budget ambitieux, avec de gros dossiers : la liaison douce

En fonctionnement, le budget s'équilibre à 1 092 420 €. En investissement, le budget s'équilibre à 1 257 815 €. Tous les budgets ont été adoptés à l'unanimité.

Concernant le lotissement les Bretonnes : 13 lots sur les 14 que compte le lotissement sont réservés.

La Châtaigneraie

Nouveautés



Bien dans sa maison

Spécialisé dans l'aide à domicile

06 08 14 69 03

lachataigneraie@biendanssamaison.fr

www.biendanssamaison.fr

5, rue Saint-Jean 85120 La Châtaigneraie

En partenariat avec le Restaurant La Folie

- Aide - ménagère
- Aide à la personne
- Garde d'enfants
- Jardinage et petits travaux
- Livraison de repas à domicile

Bien dans sa maison

n° SIRET : 8402452300017

code APE : 8500A

Restaurant La Folie

5, rue Saint-Jean 85120 La Châtaigneraie

Présent également sur Chantonnay, les Essarts - en - Bocage Pouzauges, Montaigu, Fontenay-le-Comte, St Hermine, Les Herbiers

*Soumis à conditions, voir législation en vigueur.

La Châtaigneraie

Adhésion communautaire à Vendée Terre de sports

Lors de son dernier conseil, le Pays de La Châtaigneraie a décidé d'adhérer au projet Vendée Terre de sports, en signant une convention de partenariat avec le comité départemental olympique et sportif (CDOS) dans le cadre de la labellisation Terre de Jeux 2024.

L'adhésion annuelle de 3 100 € demandée à la communauté de communes permettra d'obtenir un accompagnement à la mise en place d'actions en faveur de la citoyenneté,

de la santé et du développement durable et de la formation au sein des structures associatives de la collectivité. S'ajoutent un accompagnement dans la Semaine olympique et paralympique, la Journée olympique et la semaine Sentez-vous sport ; la valorisation des engagements de la collectivité via les réseaux sociaux du Cdos Vendée ; la mise à disposition des supports de communication Terre de Jeux, Team sport Vendée et l'exposition sur les Jeux olympiques.

L'Hermenault

Pays de La Châtaigneraie : les taux ne bougent pas

Les élus communautaires ont décidé de ne pas modifier les taux d'imposition pour 2021. La taxe d'habitation reste fixée à 10,39 % ; la taxe du foncier bâti à 1 % ; la taxe du foncier non bâti à 2,11 % et la cotisation foncière des entreprises à 21,69 %.

Tourisme

Il a été décidé de créer une aide aux hébergeurs de tourisme désireux d'améliorer la qualité de leurs hébergements.

Ordures ménagères

Le conseil a entériné la proposition du syndicat de collecte des ordures ménagères d'augmenter ses tarifs de 3 % en 2021. Une augmentation liée

essentiellement à la chute des prix de reprise des déchets recyclables et de l'augmentation des coûts d'enfouissement des déchets non recyclables.

Fonds de concours

Le conseil a modifié le règlement d'attribution des fonds de concours aux communes et décidé des enveloppes prévues en 2021 pour les fonds de concours solidarité, ruralité et équipements structurants.

Groupes de travail

Le conseil a entériné la composition des différents groupes de travail ouverts aux élus du territoire désireux de s'investir dans le travail communautaire.

Les jumeaux sapeurs-pompiers sauvent leur mère

Page 9

Annoncez gratuitement vos événements sur : www.infolocale.fr

Thouarsais-Bouildroux

Lâchers de truites

Pêche. 8 truites par pêcheur avec 3 lignes. Début de la pêche à 7 h 30. Cartes annuelles à prendre en mairie de Thouarsais, du

lundi au jeudi de 9 h à 12 h 30, le vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h. Carte à la journée à prendre au café Le commerce à La Caillère.

Samedi 17 avril, plan d'eau communal.

Tarif : carte annuelle hors commune 60€, carte annuelle commune 40€, carte à la journée 6€.

A l'agenda de vos communes